

Trait d'Union



Édite

Habitants de Grosbreuil, cette année le bulletin communal évolue lui aussi, avec le logo que vous découvrirez ci-dessus. Il sortira 3 fois par an sous forme de journal. D'ici peu, vous recevrez un guide pratique qui lui, sera revu et corrigé tous les 2 ans. Ce guide vous permettra de tout savoir sur la vie communale et d'avoir à portée de mains tous les numéros utiles.

Le mois d'octobre touche à sa fin, ce qui veut dire que toutes « les rentrées » sont derrière nous :

- la **rentrée scolaire** où après une certaine inquiétude, les effectifs ont permis de maintenir toutes les classes existantes. Je remercie les parents qui se mobilisent pour faire vivre l'école de leurs enfants.

- la **rentrée des associations** avec la reprise des activités et des entraînements. Je remercie tous les bénévoles qui s'investissent. Le dynamisme d'une commune se reconnaît à la vitalité de ses associations.

- la **rentrée municipale** avec l'ouverture de nouveaux dossiers à travailler : l'aménagement du centre bourg autour du pôle culturel et de la mairie ; le Plan Communal de Sauvergarde (Plan pour la sécurité de la population en cas de catastrophe) obligatoire pour chaque commune ; la mise aux normes pour l'accessibilité des bâtiments recevant du public.....

Par ailleurs, le Conseil Municipal a pris une délibération qui autorise la construction d'une maison **d'accueil temporaire pour personnes âgées** sur le terrain situé Route de La Boutière, cette structure appelée « **Les Saisonnières** » verra le jour à la fin de l'année 2016. Nous en reparlerons plus longuement dans un prochain bulletin.

Face aux incivilités survenues ces derniers temps, le Conseil Municipal a réfléchi sur des réponses à apporter, je vous en parle dans un article de ce bulletin.

- la **rentrée intercommunale** avec la nouvelle loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui oblige les élus à réfléchir sur de nouveaux territoires en lien avec un seuil minimal d'habitants et qui oblige à transférer de nouvelles compétences dans un avenir proche : 2017 et au plus tard 2020. Tout ceci en continuant le travail de mutualisations déjà engagé au sein de la Communauté de Communes du Talmondaïs.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture de ce bulletin et de profiter des jolis paysages d'automne sur notre commune.

Martine DURAND
Maire de GROSBREUIL

Sommaire

Recensement de la population	
Sécurité civisme	
Mot du Docteur Pujol.....	p2
Le Conseil Municipal des Enfants.....	p3
Compte-rendu des Séances du Conseil Municipal.....	p3-4
Médiathèque "A livres ouverts"	
L'Entracte de Grosbreuil.....	p5
Association de Sauvergarde de la Vallée de la Bénattonnière	
Le club "Les Feuilles d'Automne"	p6
A.R.C.E. - Ecuries Artpaillage	
Still Country.....	p7
Les Archers de Grosbreuil	
L'association "Compostons Ensemble à Grosbreuil"	p8
L'association "Faerie"	
L'association "Grosbreuil hier et aujourd'hui"	p9
L'Avenir Basket Grosbreuil	
Secours Catholique.....	p10
L'Amicale Laique : Ecole Publique "La Rivière aux Enfants"	
Le Cinema Plein air à Grosbreuil	
La Nuit des Etoiles le 18 juillet aux Lavandières.....	p11
Le CCAS	
Le Téléthon.....	p12

Mairie de Grosbreuil

Tél. : 02 51 22 69 75 - Fax : 02 51 22 60 08

E-mail : mairie.grosbreuil@wanadoo.fr

Site internet : www.grosbreuil.fr

La Mairie est ouverte les lundi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30, le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. La Mairie est fermée le mardi.

..... Avis aux habitants

Recensement de la Population

En partenariat étroit avec la commune de GROSBREUIL, l'Insee organise le recensement de la population qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Un agent recenseur se présentera à votre domicile entre le 21 janvier et le 20 février 2016 et chaque personne recensée devra répondre au questionnaire du recensement. Vous aurez le choix entre remplir les questionnaires papier ou bien répondre en ligne via internet.

Le recensement en ligne vous sera expliqué par l'agent recenseur. Répondre en ligne est plus simple que de remplir les questionnaires papier et garantit également la confidentialité des questionnaires.

Sécurité Civisme

Depuis la fin du mois d'août, des incivilités à diverses heures du jour et de la nuit sont constatées : vols dans les jardins et les cours, bris de glaces, pneus crevés, effractions dans les bâtiments publics avec vols, cambriolages...



Ce qu'il faut savoir, c'est que suite à ces actes dans une propriété privée ou publique, il faut aller porter plainte en gendarmerie. Nous devons agir rapidement, nous pouvons porter plainte sur le site internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>, mais à confirmer également par un déplacement auprès de la gendarmerie.

Face à ces méfaits, le Conseil Municipal a créé une « commission sécurité civisme ». Celle-ci, dans un premier temps, a proposé de mettre en place un passage d'une société de surveillance qui relèvera tous les mouvements anormaux.

Au fil du temps et des événements, la commission adaptera les réponses à donner. A tout cela s'ajoutent au quotidien des attitudes qui mettent à mal le bien-vivre dans la commune : bruits à des heures indues, bouteilles et papiers jetés sur la voie publique, dépôt d'ordures au pied des points tri, crottes de chiens sur le trottoir, vitesse excessive dans le bourg ou les villages.....

Soyons respectueux de nos voisins et de notre environnement.

Mot du Docteur PUJOL

A l'occasion de son départ, le Dr PUJOL souhaite remercier très sincèrement tous ses patients qui lui ont témoigné leur confiance depuis le mois de Septembre 2012.

Ces trois années auprès de la population de Grosbreuil et de ses alentours ont été d'une grande richesse humaine.

Les Dr PRIGENT et BRUAUX se tiennent désormais à votre disposition au cabinet médical de Grosbreuil, aux côtés du Dr GUILLAUMET.

Compte-rendu des Séances du Conseil Municipal

Conseil du 11 mai 2015

Au cours de la séance, le Conseil a décidé :

- De reconduire sa participation pour l'activité piscine conduite par la commune de Talmont St Hilaire auprès des deux écoles de la commune. Le coût de cette participation prise en charge par la commune est de 1083.40 euros pour les deux écoles.
- De retenir l'offre de COLAS CENTRE OUEST pour un montant de 15000 euros TTC dans le cadre du Point à Temps Automatique (PATA) de l'année 2015.
- De conclure une convention entre le représentant de l'état et la commune de Grosbreuil pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire.
- De prendre en charge, à la demande de l'Association UNC AFN, dans le cadre de la cérémonie du 6 juin, l'acquisition du drapeau à hauteur de 321 euros ainsi que les frais pour le vin d'honneur.
- De reconduire l'opération « chemins et fossés propres », en lien avec le conseil municipal des enfants, qui aura lieu le 30 mai.
- D'émettre un avis favorable à la proposition de la commission CULTURE d'organiser une animation « la nuit des étoiles » et, en collaboration avec Familles Rurales, un cinéma en plein air aux aires des Lavandières, le 19 août.

Conseil du 8 juin 2015

Au cours de la séance, le Conseil a décidé :

D'allouer les subventions suivantes :

- à l'OGEC dans le cadre du contrat d'association la somme de 58177,53 euros soit 538.68 euros par élève
- au CCAS, la somme de 1800 euros
- aux deux écoles, pour la classe de découverte, la somme de 43 euros par élève
- à la garderie « la halte aux fripons » la somme de 12462.86 euros
- à l'association « à livres ouverts » la somme de 3670.50 euros
- à l'association « compostons ensemble à Grosbreuil » la somme de 200 euros
- au Groupement de Protection des Cultures la somme de 4541.25 euros
- à l'association CONTACT la somme de 50 euros
- au CAUE de Vendée la somme de 40 euros
- à l'office de tourisme du talmonçais la somme de 100 euros
- au Centre Culturel du Talmonçais la somme de 300 euros
- A la Protection Civile la somme de 55 euros
- A l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Nieul-le-Dolent la somme de 337,05 euros
- au RASED la somme de 348 euros
- de maintenir la gratuité des photocopies en nombre raisonnable pour les associations de la commune
- de maintenir la gratuité de la salle polyvalente pour les activités à but lucratif :
- 2 fois par an pour les associations de la commune ayant une activité éducative, sportive et culturelle
- 1 fois par an pour les autres associations de la commune
- D'approuver les modifications tarifaires, dans le cadre de la convention entre la CAF et la commune de Talmont Saint Hilaire pour Activ jeunes.
- D'émettre un avis favorable à la proposition de la société PLP pour un montant de 898.80 euros ttc afin de réaliser la signalétique de la façade du Pôle Culturel.

Le Conseil Municipal des Enfants



Nouveaux élus :

Lucas CHARIE, Mathis CLAVEAU, Lisa GREAUD, Raphaël LEBRETON, Eleen LUMINEAU, Léana PROUTEAU

Elus de la deuxième année : Jade AUBRET, Evan GUILLOU, Olivia LAURENT, Ludivine SAULNIER, Romane SCHUURBIERS, Eglantine TEILLET,

Les nouveaux élus ont été accueillis par Madame la Maire qui leur a expliqué leurs nouvelles fonctions, leurs obligations et leur cadre de travail.

Voici leurs premiers projets à réaliser dans les mois à venir :

- préparation et participation à la cérémonie des vœux municipaux,
- nettoyage des espaces verts,
- collecte des bouchons de l'espoir,
- commémoration de l'armistice du 11 novembre et 8 mai.

Les anciens conseillers qui sont entrés en 6^{ème} ont été remerciés par la remise d'un livre.

Compte-rendu des Séances du Conseil Municipal

D'approuver la modification des statuts de la communauté de Communes, soit l'article 2-1 de l'aménagement de l'espace auquel il est rajouté :

Habilitation à instruire les dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme pour les maires qui le souhaitent.

Conseil du 29 juin 2015

Au cours de la séance, le Conseil a décidé :

- De solliciter l'aide financière du département dans le cadre de la mise en accessibilité de l'arrêt de car du Poneau, travaux qui peuvent faire l'objet d'une subvention.

- D'approuver l'acquisition du délaissé communal par le Gaec la Gachetière pour assurer l'abreuvement des bovins.

Conseil du 20 juillet 2015

Au cours de la séance, le Conseil a décidé :

- D'autoriser l'implantation et la construction d'une structure d'hébergement temporaire « les Saisonales » sur le terrain cadastré section B 1752 d'une contenance de 5295m² au lieu-dit « la croix », chemin de la Grande Boutière et d'autoriser Madame la Maire à signer un bail emphytéotique entre la commune de Grosbreuil et la SAS ANTEMA ; Une redevance annuelle de 1E/m² soit 5295 euros sera versée par la dite société pour l'aménagement et l'entretien des espaces verts attenants.

- De retenir la société A3WEB pour la refonte du site internet de la commune et l'élaboration d'un guide pratique.

- D'instituer le droit de préemption urbain sur la zone U délimitée par le Plan local d'urbanisme et de donner délégation à Madame la Maire pour exercer le droit de préemption urbain (DPU).

- D'autoriser Madame la Maire à signer la proposition d'avenant No 1 à la convention d'adhésion à la cellule d'appui du Plan de Sauvegarde Communal pour l'accompagnement des communes dans l'élaboration de ces plans.

- De retenir la société COLAS pour un montant de 8601.30 euros HT afin de procéder à la réfection du parking point tri enterré, près de la zone de sports.

- De retenir la société COLAS pour un prix de 28140.70 euros HT destiné à l'entretien et réparation des trottoirs des lotissements du Poneau et de la Garenne.

- D'autoriser Madame la Maire à représenter la commune devant la Cour d'Appel de Nantes et le cas échéant devant la juridiction supérieure jusqu'à l'intervention d'une décision définitive dans le cadre du contentieux relatif au PLU.

- D'autoriser Madame la Maire à signer une convention de mise à disposition de la salle des associations du pôle culturel entre la commune de Grosbreuil et la Communauté de Communes du Talmondaise pour l'exercice de la compétence « lieu d'accueil enfant parent (LAEP).

Conseil du 31 août 2015

Au cours de la séance, le Conseil a décidé :

- de voter la motion de soutien à l'AMF (association des maires de France) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'état.

- De reconduire les interventions musique et danse en milieu scolaire pour l'année 2015 2016 et de solliciter la subvention du conseil départemental à raison de 10 euros par élève.

- De retenir les dénominations de rues suivantes :

Lotissement « le village des cormiers » : rue des cormiers
Lotissement « les portes de Beauséjour » : rue des ormes

- De retenir la proposition pour le nouveau logo de la commune.

Conseil du 28 septembre 2015

Au cours de sa séance, le Conseil a été informé par Madame la Maire de la démission d'Eric Rabiller de son mandat de conseiller municipal pour des raisons strictement personnelles et ne sera pas remplacé (pas de liste en attente).

Le conseil a décidé :

De reconduire les tarifs de location du grand gîte et des deux autres gîtes communaux pour l'année 2016 et d'apporter les modifications suivantes au grand gîte :

Forfait chauffage porté à 65 euros

Montant de la caution portée à 350 euros

De maintenir le montant de la redevance assainissement à laquelle sont assujettis tous les logements raccordés au réseau d'assainissement collectif, soit 26 euros de forfait par branchement auxquels s'ajoutent 1.85 euros par m³ d'eau consommée du service public.

De constituer une commission « sécurité-civisme » afin d'étudier et de proposer rapidement des solutions destinées à assurer la sécurité et la sûreté des administrés face aux nombreuses incivilités.

Médiathèque "à livres ouverts"

Des nouveautés à la Médiathèque «A livres ouverts» :

*E media : la plateforme gratuite de ressources numériques proposée par le Conseil Départemental à toutes les personnes inscrites à la Médiathèque.

E-media vous offre un accès en ligne des livres, magazines, films, musiques... services d'autoformation et un espace jeunesse.

Site : voyageursdusoir@vendee.fr

***Le samedi 5 décembre, la médiathèque participe au téléthon par la vente de livres, un atelier pliage de livres, ouvert à tous : enfants, ados et adultes (vous repartirez avec votre pliage moyennant la somme de 1 €).**

*Noël : venez choisir une des pochettes surprise peut-être découvrirez-vous de nouveaux ouvrages que vous n'avez jamais osés prendre.

***Le vendredi 8 janvier 2016, une soirée animation Code de la Route inter-génération :** soirée conviviale gratuite permettant la présentation de E-média en partenariat avec M.BAUDRY (Auto-école de GROSBREUIL), qui après une série de questions, pourra donner des explications à nos réponses, à la salle des Associations au Pôle Culturel.

***« Les voyageurs du Soir » le vendredi 5 février 2016 à 20h30** soirée lecture sur le thème « la nouvelle est arrivée, surprenante, non ? » suivie du verre de l'amitié. ENTRÉE LIBRE

Ces soirées ont pour but d'éveiller notre curiosité et de nous faire découvrir de nouvelles œuvres.

***De nouveaux achats de livres vont être réalisés prochainement : livres ados - BD- terroirs - enfants...**

La Bibliothèque Départementale de la Vendée vient de nous apporter de nouveaux livres ; donc n'hésitez pas à venir ou revenir nous voir, à nous contacter au 02 51 20 15 49 ou par mail : bibliothequegrosbreuil@orange.fr

***Du nouveau dans les horaires :**

Lundi : 16h00 à 18h00

Mercredi : 17h00 à 19h00

Jeudi : 9 h à 11 h - toujours le journal des sables et le café pour la convivialité

Vendredi 18 h30 à 19h30

Samedi : 10h30 à 12h00

Bienvenue à tous et à très bientôt !

Les bénévoles de la Médiathèque



L'Entracte de Grosbreuil



L'Entracte de Grosbreuil a fait sa rentrée en septembre, marquant le début d'une nouvelle année de répétitions avec 3 groupes (enfants, ados et adultes). Vous les retrouverez sur scène les 11, 12, 18, 19, 20, 22, 25 et 26 mars 2016 dans des pièces mises en scène par Valérie Lamothe, intervenante professionnelle partenaire de la troupe depuis 8 ans.

Club des retraités

Les feuilles d'automne

Le bureau s'est réuni le mardi 8 octobre pour préparer les activités pour l'année 2016 et déterminer la date de l'assemblée générale qui aura lieu le mercredi 27 janvier 2016 à 14 heures 30 à la salle polyvalente.

La commune compte environ 450 personnes de plus de 60 ans. Le club compte à ce jour 136 adhérents.

Il est ouvert à tous moyennant une cotisation annuelle modique de 12 euros. Il vous sera demandé lors de l'assemblée générale de compléter le bureau pour le renforcer. Les personnes désireuses de s'engager pour étoffer le bureau peuvent se faire connaître auprès de Monsieur Alain Gibouleau Président des feuilles d'Automne adresse : 2302 route de la Thibaudière 85440 Grosbreuil. Le 4 octobre, 280 personnes sont venues danser à la salle communale de Sainte Foy dans une très bonne ambiance avec l'orchestre EVASION.

Ci-dessous une photo du voyage à l'Île de Ré qui s'est déroulé le 20 mai dernier.

Nous cherchons une idée de voyage pour 2016. Merci pour les suggestions.



Prochaines manifestations :

- Le banquet annuel qui aura lieu le **mercredi 25 novembre** à la salle polyvalente.
- Téléthon le **samedi 5 décembre**
- Le **jeudi 10 décembre**, le concours de belote ouvert à tous à la salle polyvalente

Association de sauvegarde de la Vallée de la Bénatonnière

“

A.S.V.B. Association de Sauvegarde de la Vallée de la Bénatonnière

”



Faire découvrir des ressources insoupçonnées de Grosbreuil : l'histoire de la Bénatonnière, ses paysages jusqu'ici préservés. Depuis la fin de la Fête de la vache, la mémoire de la Bénatonnière tend à s'estomper... Pourtant il y a un héritage collectif à raconter.

L'ASVB partage les souvenirs mais aussi le paysage. Elle propose d'ouvrir le paysage en visibilité sur le château par un chemin thématique orienté sur la culture et la nature. Le choix du thème devrait être étudié avec consultation de la population. Chaque année, nous parcourons cette vallée et nos idées de thème foisonnent : plantation d'une taïse (haie accueillant les passereaux), jardin de sauvegarde de fruits et légumes en voie d'extinction (type Kokopeli) ou de plantes locales typiques, jardin potager ou floral pédagogique...

Dans la perspective de tourisme vert, l'ASVB propose que toute la couronne du bourg soit bouclée par un chemin pédestre. Ce circuit, en se connectant à ceux qui existent déjà, combinerait cadre de vie et développement urbain.



Depuis son existence, officialisée en 2013, l'ASVB, ses membres et partenaires, ont déjà contribué à : sensibilisation à notre environnement local, amélioration du cadre de vie dans le bourg, protection des bois et haies, restauration du patrimoine local, implantation d'un rucher, plantation d'une flore pour les abeilles, etc.

Nous menons aussi le dossier juridique de contestation du PLU au tribunal.

En 2016, nous projetons de continuer le développement de culture florale et mellifère. Les suggestions ou concours de chacun sont les bienvenus. Nos actions méritent d'être écoutées, respectées, soutenues.

Pour plus de renseignement et notre actualité, visitez notre site internet : <https://sites.google.com/site/asvbvalleebenatonniere/home>

La présidente,
Françoise du Rivau.



L'association STILL COUNTRY

Still Country



Depuis le 8 septembre, STILL COUNTRY vous propose des cours de danses country tous les mardis de 18h45 à 21h30, sauf vacances scolaires. Nous avons fait le choix de ne danser que sur de la musique country western afin de respecter l'origine de la danse country.

Les cours débutants et initiés sont assurés par notre animatrice Céline TESSIER. Un cours enfants est en attente du nombre suffisant des demandes d'adhésion Enfants pour en permettre l'ouverture.

Les chorégraphies sont souvent dansées en ligne, tout seul(e), mais aussi en cercle, ou en couple ; la 1^{ère} année, sur des musiques aux rythmes variés, vous apprendrez les différents termes définissant les pas à faire.

Dès la seconde année vous pourrez enchaîner des pas + rapides, des enchaînements + compliqués. **Nous vous offrons 2 cours gratuits pour satisfaire votre curiosité.**

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !!

Pour tout renseignement,
contactez-nous au 06 25 14 14 74 (Céline)
ou 02 51 55 49 93 (Patricia).

Le Bureau

A.R.C.E

Ecuries
artpaillage



A.R.C.E.
Ecuries d'Artpaillage

"La Rivoire" Route de Nieul
85440 Grosbreuil
contact@ecuries-artpaillage.com

Les Archers de Grosbreuil

“ Les Archers de Grosbreuil... en quelques flèches.... ”

Fondé en 2010 par des Grosbreuillois passionnés de tir à l'arc, le club des Archers de Grosbreuil, fort d'une cinquantaine de licenciés, est avant tout un club de loisir.

Trois valeurs sont les clés de voûte de ces archers « Grosbraillous » :
Amitié, Convivialité
et Bonne Humeur.....

Ce qui n'empêche pas le sérieux pendant les entraînements !!!

Le club est affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc, certains archers et archères ont une licence « compétition », histoire de se mesurer aux autres et surtout de se jauger eux-mêmes.

Chaque année depuis quatre ans, plusieurs compétiteurs sont finalistes des Championnats de France. Les Grosbreuillois sont fiers d'avoir dans leur club une quadruple championne de France !!!

La commune de Grosbreuil fait ainsi parler d'elle dans l'hexagone... Les entraînements sont lieu en salle l'hiver et en extérieur au printemps.

Pour tous
renseignements,

Mr. Patrick
FONTENELLE
(Président)

au 06 85 88 15 96

Association « Compostons ensemble à Grosbreuil »

Les membres de l'association « Compostons ensemble à Grosbreuil » gèrent la plateforme de compostage collectif de la commune.

Tous les samedis de 10h à 12h les bénévoles accueillent les adhérents sur le site pour récolter déchets de cuisine et déchets verts. Mélangés à du broyat, régulièrement retournés, les fermentescibles forment un andain qui, en 6 mois, devient un compost mûr, idéal pour les jardins et potagers. Les adhérents bénéficient d'une distribution régulière de ce compost.

En parallèle les membres de l'association proposent des animations ponctuelles : échanges de plants au printemps, initiation au greffage, rencontre avec les enfants des écoles. Un jardin pédagogique est installé sur le site et permet d'initier les enfants à la vie du sol et aux gestes essentiels du jardinier.

L'association est un formidable lieu d'échanges et de convivialité destiné autant aux passionnés du jardinage qu'aux personnes souhaitant simplement faire preuve de bon sens dans la gestion de leurs déchets.

Faire le choix d'aller porter ses déchets fermentescibles, c'est œuvrer :

- pour la diminution des déchets à traiter (25 à 30% de nos poubelles)
- pour la fin des mauvaises odeurs dans nos poubelles
- pour la diminution de la pollution. Les fermentescibles sont la principale pollution dans les centres d'enfouissement.

**C'est également
bénéficier d'un
compost de
grande qualité.
Le compostage
collectif est
complémentaire
du compostage
individuel.**



Contact : compostage-grosbreuil@orange.fr
Permanences tous les samedis de 10h à 12h.
Adhésion à l'année : 2 €



Association

« Grosbreuil hier et aujourd'hui »

Créée en mars 2015, l'Association « Grosbreuil Hier et Aujourd'hui » a pris le relais du Groupe Patrimoine pour ses activités de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine et de la mémoire collective de GROSBREUIL et de ses habitants.

En août dernier, l'Association a organisé une exposition sur « la vie à la ferme au temps de la traction animale », (quelques 250 objets, 120 photos ou documents, 30 livres y étaient présentés), ainsi qu'une expo complémentaire sur « le travail des femmes pendant la Guerre 14-18 ».

Dans le cadre de cette exposition, 4 animations ont été proposées gratuitement aux visiteurs : le passage du lait à l'écumeuse et dégustation du beurre fait à la main ; une soirée de dégustation de galettes de blé noir faites sur place au feu de bois ; présentation de documentaires vidéo sur le travail des femmes pendant la Guerre 14-18 ; une veillée avec parties d'Alouette et grillées des mogettes faites sur place au feu de bois.

L'exposition et les animations ont connu un joli et encourageant succès. L'Association remercie vivement la Municipalité pour son aide et toutes les personnes qui ont prêté du matériel, des objets, des documents, des livres, des photos et toutes celles qui ont contribué à leur bon déroulement.

Dans le même temps, une classe d'autrefois est aménagée dans les locaux de la « Maison du Patrimoine » et sera proposée aux visites à partir du printemps prochain.

L'Association prépare actuellement l'Expo de l'été 2016 dont le thème reste à déterminer.

Rejoignez-nous si la sauvegarde du patrimoine vous intéresse !



Contact :

Jean PIGNE 02 51 22 63 26 ou jeanpigne@free.fr
ou Joël GABORIT 02 51 22 62 61
joel_gaborit@orange.fr

Jean PIGNE, Président

Association

« FAERIE »



Cet été Grosbreuil a vu naître une nouvelle association du nom de : "Faërie". Par une passion commune, Stéphanie, Julien ont créé cette organisation pour pouvoir partager, faire connaître et vivre pleinement leur loisir : les jeux de rôles grandeur nature (ou GN).

Mais, me direz-vous, qu'est-ce donc les jeux de rôles grandeur nature ?

C'est très simple, ce sont des jeux où vous incarnez un personnage qui va interagir physiquement avec d'autres joueurs dans un monde fictif, en costume, dans un décor et un temps donné. Le but est d'être immergé dans une ambiance, de vivre un moment où vous côtoyez d'autres personnages et où des événements se succèdent.

Les types de jeu sont multiples, ils vont de la soirée enquête (Murder party) au huis clos (Théâtre d'improvisation), de la scène de crime (Enquête d'un meurtre) aux jeux en extérieurs. En gros si vous rêvez de vivre une vraie soirée dans une taverne de pirate, un après-midi poker entre cowboy, un week-end de tractations médiévales, la journée d'un inspecteur de police et bien d'autre, c'est fait pour vous.

Stéphanie et Julien vous proposent pour le moment des soirées enquêtes qui se passent à la belle époque en fin du 19^{ème} siècle. C'est une soirée pour 10 à 12 joueurs sur 4-5h de jeu entièrement écrite et décorée par leurs soins. Une autre est prévue le 19 décembre, mais vous pouvez les contacter pour d'autres dates, en groupe ou seul, pour des anniversaires, enterrement de vie, etc... Un site internet est disponible où tout vous est expliqué.

Si l'envers du décor vous intéresse, l'association sera heureuse d'accueillir de nouveaux adhérents pour l'écriture de scénario, de jeux, pour la création de décors ou de costumes, et bien d'autre. Des projets pour des jeux sur le thème "médiéval fantastique" et sur une scène de crime sont prévus.

Mail : faerie-jeu@hotmail.fr

Site : www.faerie-jeu.org

Tél : 06 87 77 16 20

Secours Catholique du Talmondaïs

Le Secours Catholique a pour mission d'accueillir et écouter, aider et accompagner les personnes en difficulté ou exclues afin de les amener vers l'autonomie, ceci sans distinction de nationalité, de religion ou autres ...

Ces aides et accompagnements sont assurés par les bénévoles du secteur en lien avec les Services Sociaux.

Différents services sont proposés :

- Accueil
 - Ecoute à l'intention des personnes qui souhaitent parler, demander conseil ...
 - les premier et troisième samedi de chaque mois à Jard sur Mer, au 29, Rue Georges Clemenceau (presbytère), de 10 h à 12 h.
 - les deuxième et quatrième samedi de chaque mois, à Talmont Saint Hilaire, au 280, rue du Paradis (ancienne gendarmerie) de 10 h à 12 h.
 - Aides financières d'urgence.
 - Aide à la mobilité pour ceux qui n'ont aucun moyen pour certains déplacements importants : services sociaux, Pôle emploi, rendez-vous important (hôpital ...) mais en aucun cas pour remplacer un transport remboursé.
- Pour ce service, Tél 06 46 90 19 30.**

D'autres services sont assurés en collaboration avec le Secteur de Moutiers les Mauxfaits :

- Commission d'aides financières .
- Un Espace-Vêtements Place de l'Ancienne gare à l'ancien local des Pompiers est ouvert à Tous , tous les samedis de 14 h à 17 h et propose des vêtements, du linge, des jouets, de la vaisselle, etc... à des prix symboliques.
- Un accueil et envoi en vacances d'enfants de familles aidées afin de leur permettre de partir 3 semaines en été.

Contact pour l'envoi 02 51 98 95 10 et pour l'accueil : 02 51 98 96 09 .

Pour la commune de Grosbreuil, on peut contacter Dominique BIRON.

Avenir Basket GROSBREUIL



La rentrée sportive de l'Avenir Basket GROSBREUIL, pour cette saison 2015/2016 reste dans la lignée des précédentes, à savoir une augmentation significative du nombre de licenciés qui avoisine les 90.

Les équipes jeunes sont engagées dans des championnats « niveau départemental ». Les débutants participent à « des plateaux » et concernant l'équipe féminine « loisir », des matchs avec les clubs voisins sont organisés régulièrement

Les entrainements

Proposer des entrainements adaptés aux niveaux des joueuses est une des priorités du club. Hormis pour les plus jeunes – U7 et U9 – qui n'ont qu'un seul entrainement par semaine, pour les autres catégories, deux créneaux horaires hebdomadaires sont proposés. Chercher à progresser dans un esprit de convivialité reste le leitmotiv des entraineurs.

Les temps forts sportifs.

Dans la continuité des entrainements se situe la compétition avec les matchs des championnats. Au cours de la saison, des stages de perfectionnement, des journées d'initiation à l'arbitrage, à l'organisation des rencontres ou encore des tournois sont programmés.

La vie sociale du club.

L'Avenir Basket Grosbreuil, c'est aussi une organisation. Le président, Julien Papin, et son équipe (les bonnes volontés sont toujours acceptées...) sont les garants du bon fonctionnement de celui-ci.

Différentes manifestations conviviales ponctuent la saison sportive : lotos, galettes des rois, soirées dansantes, tournois, vide-greniers.



Stage avec
M.Dia

Reprise
entraînements
saison 2015.2016



CONTACTS : 06.68.26.01.14 – abgrosbreuil85@orange.fr

Amicale Laïque : École Publique « La Rivière aux Enfants »

Suite à l'Assemblée Générale du mardi 13 octobre 2015, 15 parents de l'école la Rivière aux enfants font maintenant partie de l'Amicale.

Après l'élection, le bureau se compose :

- **Président** : Mme MEURICE Claudine
- **Vice président** : M. CHABOT Sébastien
- **Trésorière** : Mme BESNIER Claire
- **Vice Trésorière** : Mme FALLOT Fanny
- **Secrétaire** : Mme Le BROUSTER Delphine
- **Vice-Secrétaire** : Mme CHAILLOU Séverine

Cette année, nous sommes très heureux d'accueillir 3 nouvelles arrivantes : BONNEAU Pascaline, SOUKOUNA Menty, KONASZEWSKI Rachel

Les autres membres : DUPRE Bruno, MARCON Pauline, RAVON Fabrice, GILET Charlotte, JOSLAIN Linda, BONNEAU Jérôme



Devant de gauche à droite (Pauline, Delphine, Linda et Pascaline)
Derrière de gauche à droite (Sébastien, Séverine, Claudine, Fanny, Rachel et Menty)

Absents de la photo : Fabrice, Claire, Jérôme, Charlotte et Bruno

Nous poursuivons nos actions avec prochainement une vente de sapins de Noël.

Tous les parents qui souhaiteraient prêter mains fortes lors des diverses manifestations seront les bienvenus.

Cinéma Plein air à Grosbreuil



L'initiative de la commission culturelle de la commune a trouvé un écho très favorable auprès de la population locale et estivale avec près de 150 participants, mercredi 19 août à l'aire des Lavandières, pour cette première séance de cinéma en plein air.

Regarder un film distrayant dans un cadre verdoyant et sous le ciel étoilé a quelque chose de magique.

Cette séance était précédée d'un pique-nique convivial.

Nuit des Étoiles Le 18 Juillet aux Lavandières

Organisée par la commission culture de la commune, cette soirée a commencé par un pique-nique convivial à l'aire des Lavandières joliment décorée par le Conseil municipal des enfants.

Les bénévoles de l'association « à livres ouverts » ont ensuite proposé des contes pour petits et grands.

A la nuit tombée, le ciel étant couvert, le Centre Astronomique Vendéen nous a éclairé à travers une conférence sur la planète Pluton et la carte du ciel.

Le CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS, composé de membres élus et de personnes œuvrant en actions sociales et caritatives, propose différentes missions au sein de la Commune.

Il apporte un rôle d'écoute, d'aide, de soutien et de prévention auprès des habitants de Grosbreuil.

Le CCAS travaille en collaboration avec différentes institutions, telles que :

- La Caisse d'Allocation Familiale,
- La Mutualité Sociale Agricole,
- Le Centre Médico-Social,
- La Mission Locale,
- Pôle Emploi ...

Il peut faire le lien, en fonction de vos demandes et de nos compétences.

Martine Vincendeau, représentant le CCAS, peut vous rencontrer sur rendez-vous le samedi matin, dans les locaux de la Mairie de Grosbreuil. Même si nous pouvons être amenés à nous croiser dans les rues de Grosbreuil, nous sommes tenus à la confidentialité.

Actuellement, le CCAS de Grosbreuil crée un groupe de « Bénévoles Visiteurs » sur la commune. Le visiteur bénévole rend visite à des personnes seules qui le souhaitent.

Vous aimez rencontrer des personnes, vous avez du temps à partager, alors venez-vous faire connaître auprès du CCAS.

Si des personnes souhaitent être visitées, n'hésitez pas, faites-vous connaître auprès du CCAS de Grosbreuil.

Le Téléthon

“ Rendez-vous le 5 décembre 2015 ”



Cette année encore, le comité organisateur du Téléthon s'est montré enthousiaste à l'idée de mettre en place une nouvelle édition.

Responsables d'associations, citoyens, élus ont élaboré un pré-programme pour la manifestation prévue le **SAMEDI 5 DECEMBRE 2015**.

M.Chevillon, représentant de la coordination Téléthon et représentant du secteur, a donné quelques conseils et suggéré des actions possibles.

Initiation au tir à l'arc, tournoi de foot, match de basket, marche, dictée à la plume, confection de chapeaux et coiffures, initiation au théâtre ou à la danse country, match d'improvisation théâtrale...des activités variées sont prévues pour le plaisir de tous (programmation en cours)

Si vous avez d' autres idées à proposer ou tout simplement un peu de temps pour aider à encadrer une activité, n'hésitez pas à venir nous rejoindre

Nous comptons sur votre participation au 5 décembre !

Le comité TÉLÉTHON

Quelques dates à retenir :

6 décembre 2015 : Elections Régionales

13 décembre 2015 : Elections Régionales

10 janvier 2016 : Vœux de la Municipalité